

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 6-7

Artikel: Quand les hommes peinent, les femmes trinquent

Autor: Collet, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand les hommes peinent, les femmes trinquent

Les résultats d'une étude nationale sur le marché suisse du travail confirment certaines hypothèses: les femmes demeurent désavantagées.

Sur le thème «Hommes et femmes sur le marché suisse du travail», l'Université de Lausanne a accueilli Brigitte Buhmann, cheffe de section à l'Office fédéral des statistiques (OFS). Un parterre attentif a suivi cette radioscopie officielle.

Depuis 1991, l'OFS procède à une enquête annuelle au sujet du marché du travail, portant sur 18 000 ménages choisis aléatoirement et répondant par téléphone à quelque cent questions au cours d'un entretien téléphonique d'une vingtaine de minutes. Une personne interrogée représente 320 citoyens.

Femmes, étrangers, jeunes et vieux sont les populations les plus fragiles en cas de dysfonctionnement de l'économie. «*Mais, dans l'analyse de la situation sur le marché de l'emploi, c'est le sexe qui représente la variable la plus variable!*» s'est exclamée la conférencière en préambule.

Le temps partiel est féminin

Dans notre pays, quatre actifs sur dix sont des femmes et 70% de celles de 15 à 62 ans avaient un emploi à la fin du deuxième trimestre de l'année dernière. Cependant, plus de la moitié travaillaient à temps partiel. Leurs emplois représentaient le tiers du volume du travail salarié total du pays.

80% des postes à temps partiel sont occupés par des femmes. 20% de ces emplois représentent moins de douze heures par semaine, ce qui signifie 300 000 travailleuses non assurées auprès de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents.

Les lacunes en matière de structures d'accueil pour la petite enfance sont en grande partie responsables de cet état de fait. De nos jours, la présence d'un enfant ne signifie plus que la mère cesse toute activité, mais qu'elle la réduit.

Les différences liées au sexe sont évidentes dans la position hiérarchique et les possibilités de carrière, ce dont se ressentent évidemment les salaires. En Suisse, un travailleur à plein temps gagne en moyenne Fr. 75 000.- par an, une travailleuse Fr. 54 000.-. La discrimination sexuelle n'explique pas tout. Les filles ont une formation de base moins solide et travaillent

dans des branches moins rémunératrices. Cependant, 15% à 20%, voire 25% des différences salariales restent inexplicables.

Dans la tranche d'âge des 15 à 24 ans, les filles sont 1% plus nombreuses que les garçons à travailler, ces derniers étant à l'école de recrues ou encore aux études. Parmi les 25-49 ans, presque tous les hommes travaillent ainsi que plus des deux tiers des femmes.

Surprise: après l'âge de la retraite, 20% des hommes et 10% des femmes continuent une activité, n'en déplaise aux jeunes qui piaffent d'impatience sur les marches du marché de l'emploi!

Sur le front du chômage

Selon l'OFIANT, le taux de chômage au deuxième trimestre 1994 atteignait 4,6% pour les hommes et 5,2% pour les femmes. Si une bonne formation est une protection efficace contre le chômage, un apprentissage professionnel vaut encore mieux que des études universitaires.

Autre surprise: le taux de chômage des hommes mariés n'est que de 2,5% et ceux qui ont des enfants ne sont presque pas touchés par le fléau. Par contre, il n'y a pas de différence entre les femmes mariées et les célibataires, ni entre les mères et celles qui n'ont pas d'enfant!

Pire: les femmes sont plus touchées par le chômage de longue durée. Elles ont en particulier beaucoup de mal à retrouver un emploi après avoir élevé leurs enfants. 25% des femmes au chômage avaient été des femmes au foyer.

Avec un taux de chômage moyen de 5,7%, les jeunes de 15 à 24 ans sont très touchés. Inquiétant: dans certaines régions de Suisse romande, leur taux de chômage atteint 12,5%! Les garçons trouvent plus vite un emploi que les filles. A l'autre extrémité de la vie professionnelle, les 50-62/64 ans sont relativement moins touchés, avec un taux de 4%. En revanche, s'ils tombent au chômage, ils ont peu de chance de se relever. Ils restent en moyenne un an et demi sans retrouver d'emploi.

Le taux d'activité des femmes croît en parallèle avec la progression des emplois à temps partiel et le développement du secteur tertiaire, qui occupe désormais 60% des travailleurs. «*L'enviable prospérité helvétique n'aurait pas pu être atteinte*



Dans la tranche des 15 à 24 ans, les filles sont 1% plus nombreuses que les garçons à travailler. (Photo Hélène Tobler)

sans les femmes et leurs multiples activités dans le domaine des services.»

La conférencière a appelé de ses vœux l'augmentation des postes de travail à temps partiel pour les deux sexes, également au sommet de la hiérarchie. De même, il est impératif d'améliorer les structures de garde de la petite enfance. «*Avec l'Europe unie, il est de moins en moins sûr qu'un seul salaire suffise à faire vivre une famille. Il sera de plus en plus nécessaire que les deux conjoints puissent travailler et disposent de structures adéquates pour leurs enfants. En outre, les assurances sociales devront prendre en compte les travailleurs à temps partiel. La sécurité sociale doit devenir indépendante de l'activité économique*», a conclu Brigitte Buhmann.

Simone Collet